

GUIDE DU PARTENAIRE DE LA MARQUE TERRITORIALE



BASSIN D'ARCACHON

un monde à part

marque-bassin-arcachon.fr

Comment rejoindre les 860 partenaires de la marque Bassin d'Arcachon ?



RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE LA MARQUE

<https://www.marque-bassin-arcachon.fr/les-partenaires/devenir-partenaire/>

NB : Tout se fait en ligne, aucun document n'est à envoyer par courrier



COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE D'ADHÉSION

Veillez à remplir TOUS LES CHAMPS nécessaires et à bien cocher vos engagements.



EXPLIQUEZ VOS MOTIVATIONS,
au regard des engagements sélectionnés.



PATIENTEZ QUELQUES SEMAINES

L'équipe de la marque vous contactera pour vous tenir au courant de l'avancée de votre candidature.

Et après ?

Une fois votre candidature validée, le pôle marque vous envoie par mail un contrat de licence : la reconnaissance de votre engagement pour le Bassin d'Arcachon.

L'aventure commence !



CHANTIER NAVAL DUBOURDIEU
Crédit Photo : Alain Vacheron



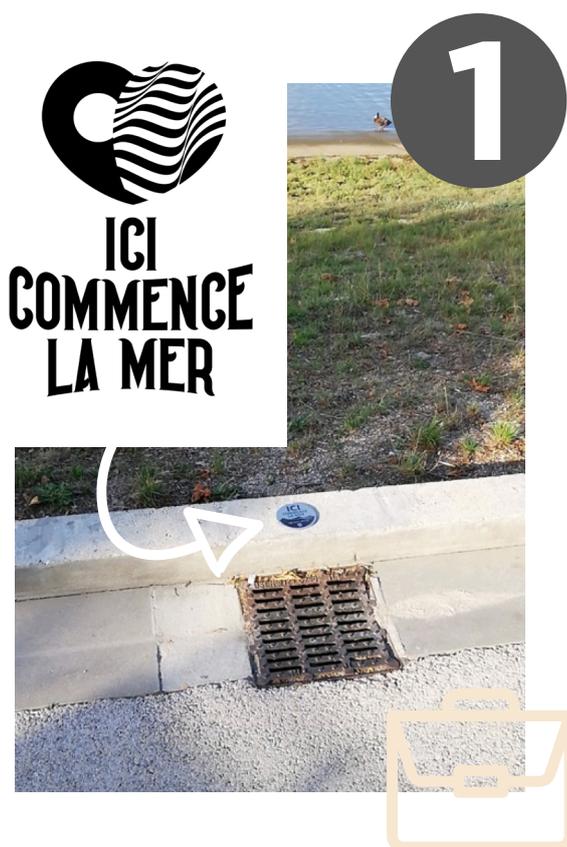
Dominique et Catherine Bourdier,
ECUME D'ARCACHON



Carine Stoll et Damien Demont,
NID'EXTERIEUR

Quels engagements dois-je prendre pour être en cohérence avec les enjeux du Bassin ?

La marque Bassin d'Arcachon repose sur 3 piliers, qui se traduisent en engagement pour les partenaires :



INSCRIRE VOTRE ENTREPRISE DANS UNE DÉMARCHE EN LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DU PLAN D'EAU

Quelques exemples :

- Participer aux initiatives organisées par le pôle marque (**#MONBASSINMONACTION**)
- Sensibiliser ses salariés, saisonniers, clients autour des bons discours environnementaux (« **Ici commence la mer** », déplacements doux, circuits courts...).
- Pour les hébergements touristiques : apposer sur les miroirs des chambres le sticker de sensibilisation aux filtres UV « **Appliquer la crème solaire 20 min. avant de se baigner, je me protège en protégeant l'environnement** ».
- Pour le monde de l'immobilier : remise aux nouveaux arrivants d'un **acte d'accueil** et de bienveillance à l'égard du plan d'eau.



2

VALORISER L'OFFRE LOCALE ET L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE PAR SES SAVOIR-FAIRE «BASSIN D'ARCACHON» : CE QUI NOUS DISTINGUE DES AUTRES TERRITOIRES !

Quelques exemples :

- Travailler des partenariats locaux avec des artistes et artisans du Bassin
- Favoriser l'**économie circulaire** et la sous-traitance locale.
- Rendre visible et favoriser la production de l'**offre locale**.
- Partager les émissions « **Terre de mers** » de tuba.fr pour relayer notre identité maritime.



Crédit Photo : Arnaud BRUKHNOFF

3

PROMOUVOIR L'OFFRE DU BASSIN D'ARCACHON TOUTE L'ANNÉE, AUTOUR DES THÉMATIQUES D'EXCEPTION : NATURE ET ART DE VIVRE, BIEN ÊTRE, GASTRONOMIE, CULTURE, SPORT

Quelques exemples :

- Relayer la communication du SIBA sur le Bassin 12 mois/12 : le journal de bord à votre disposition <http://bassin-arcachon.com/mois-par-mois/> et le blog de la destination : bassin-arcachon.com/blog !
- Inviter ses clients à télécharger l'**application «Bassin d'Arcachon»** pour connaître l'exhaustivité de l'offre touristique du territoire.
- Rappeler à vos hôtes, à vos clients, que le territoire est petit en km, mais que les temps à parcourir sont longs en été et qu'il existe des alternatives : **transports en commun, navettes maritimes, vélos...**
- Préciser à vos hôtes et visiteurs qu'au-delà de l'activité touristique, le Bassin est un milieu de vie qui englobe de nombreuses **activités maritimes** nécessitant un **regard bienveillant**.





Pourquoi une marque ?

**BASSIN
D'ARCACHON**

un monde à part

1 POUR RÉVÉLER
ce que nous sommes, nos atouts et
AFFIRMER notre identité.

2 POUR TRANSFORMER
notre fierté d'appartenance en
actions bienveillantes pour le
territoire.

3 POUR DÉGAGER
ensemble le meilleur de notre
territoire !

AVEC QUI ?

Le réseau des partenaires de la marque est ouvert à tous les acteurs économiques du Bassin d'Arcachon, Mios et Marcheprime.

Que dois-je faire en devenant partenaire ?



PARTAGER SES « BONNES ACTIONS » POUR LE BASSIN

Dites-nous ce que vous faites, la marque se nourrit de vos initiatives. Pensez à informer le pôle marque de vos actions.



COLLABORER AVEC LES PARTENAIRES DE LA MARQUE

Faire naître de nouvelles collaborations, rien de plus simple ! Le site de la marque liste l'ensemble des partenaires par secteurs d'activité. Vous cherchez des partenaires proches de chez vous ? La carte interactive est faite pour cela.



SUIVRE LES INFORMATIONS POSTÉES PAR LA MARQUE

Sur la page Facebook : [facebook.com/Bassindarcachon.BA](https://www.facebook.com/Bassindarcachon.BA), sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/marque-bassin-arcachon/> et sur tuba.fr !



VOS PARTENAIRES SONT NOS PARTENAIRES, PARRAINEZ-LES !

En tant que partenaire de la marque, parrainez un membre de votre réseau professionnel pour qu'il devienne partenaire à son tour !

La marque Bassin d'Arcachon honore ceux qui vivent et travaillent sur le Bassin, ceux qui l'aiment et s'engagent pour son développement responsable, 365 jours par an !

Afficher votre appartenance à la marque

Lorsque vous êtes partenaire, vous pouvez utiliser l'un de ces 3 logos pour afficher votre appartenance à la marque, déclinable en trois couleurs, sur vos supports print et web.

En noir, en blanc ou en nacré, choisissez le logo qui convient le mieux à vos supports en fonction du fond sur lequel vous l'utilisez.



POURQUOI UNE PERLE ?

Le nom « Bassin d'Arcachon » est associé à un joyau : **une perle, synonyme de rareté, d'esthétisme mais aussi de fragilité, dont il faut prendre soin...** La parenthèse incarne le regroupement des partenaires pour protéger le Bassin. Notre joyau est notre plan d'eau !

Ces logos sont disponibles pour les partenaires sur le site de la marque, rubrique «déclinaisons du logotype» : <https://www.marque-bassin-arcachon.fr/le-bloc-marque/les-outils/declinaisons-du-logotype/>